

Actualités

Mairie de Saint-Benoît
11, rue Paul Gauvin – BP 11
86281 Saint-Benoît Cedex
Tél. 05 49 37 44 00
Fax : 05 49 37 44 01



Saint-Benoît, le 4 juin 2014

Prévention canicule et recensement des personnes isolées et fragiles

Chère Madame, Cher Monsieur,

Dans le cadre du Plan national canicule de la période estivale 2014, la ville de Saint-Benoît procède au repérage individuel des personnes fragilisées en situation d'isolement.

En cas de fortes chaleurs, je souhaite par ce courrier vous informer plus précisément sur cette opération qui permet une intervention rapide et ciblée auprès des personnes vulnérables.

À cet effet, le registre des personnes isolées et fragiles, tenu par la Mairie, concerne :

- *Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile ;*
- *Les personnes âgées de plus de 60 ans résidant à leur domicile et reconnues inaptes au travail ;*
- *Les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile.*

L'inscription à ce registre se fait par la personne elle-même ou un proche, à condition que la personne concernée en soit informée et ne s'y oppose pas. Cette démarche est volontaire et facultative. L'inscription se fait par email, courrier, ou téléphone.

Pour signaler une personne susceptible de souffrir de la canicule, il suffit de contacter le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Benoît qui tient un registre strictement confidentiel, permettant une veille sociale et médicale des personnes recensées.

Les personnes souhaitant être inscrites doivent prendre contact avec le :

Centre Communal d'Action Sociale - Mairie de Saint-Benoît

Madame Sandra Champion

11 Rue Paul Gauvin - 86280 Saint-Benoît

Tél. : 05 49 37 44 04 - Mail : sandra-champion-saint-benoit@orange.fr

Les personnes inscrites recevront un accusé de réception de la demande. À tout moment, la personne peut demander l'annulation de son inscription.

N'hésitez pas à aider et à vous faire aider !

Vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de ma sincère considération.

*Dominique Clément,
Maire de Saint-Benoît*

